

# Le complexe militaro-industriel européen

Jean-Paul Hébert

Les industries d'armements présentent un intérêt particulier pour essayer d'analyser les forces qui s'exercent sur l'Europe car elles sont au croisement des évolutions industrielles que subissent les autres secteurs : évolution de la technologie, restructuration, concurrence, et des évolutions stratégiques et politiques qui constituent un des déterminants principaux de l'avenir de l'Europe. Il est donc particulièrement tentant de se saisir de cet instrument, comme d'un révélateur de ce qu'est aujourd'hui l'Europe et de ce qu'elle peut être dans l'avenir.

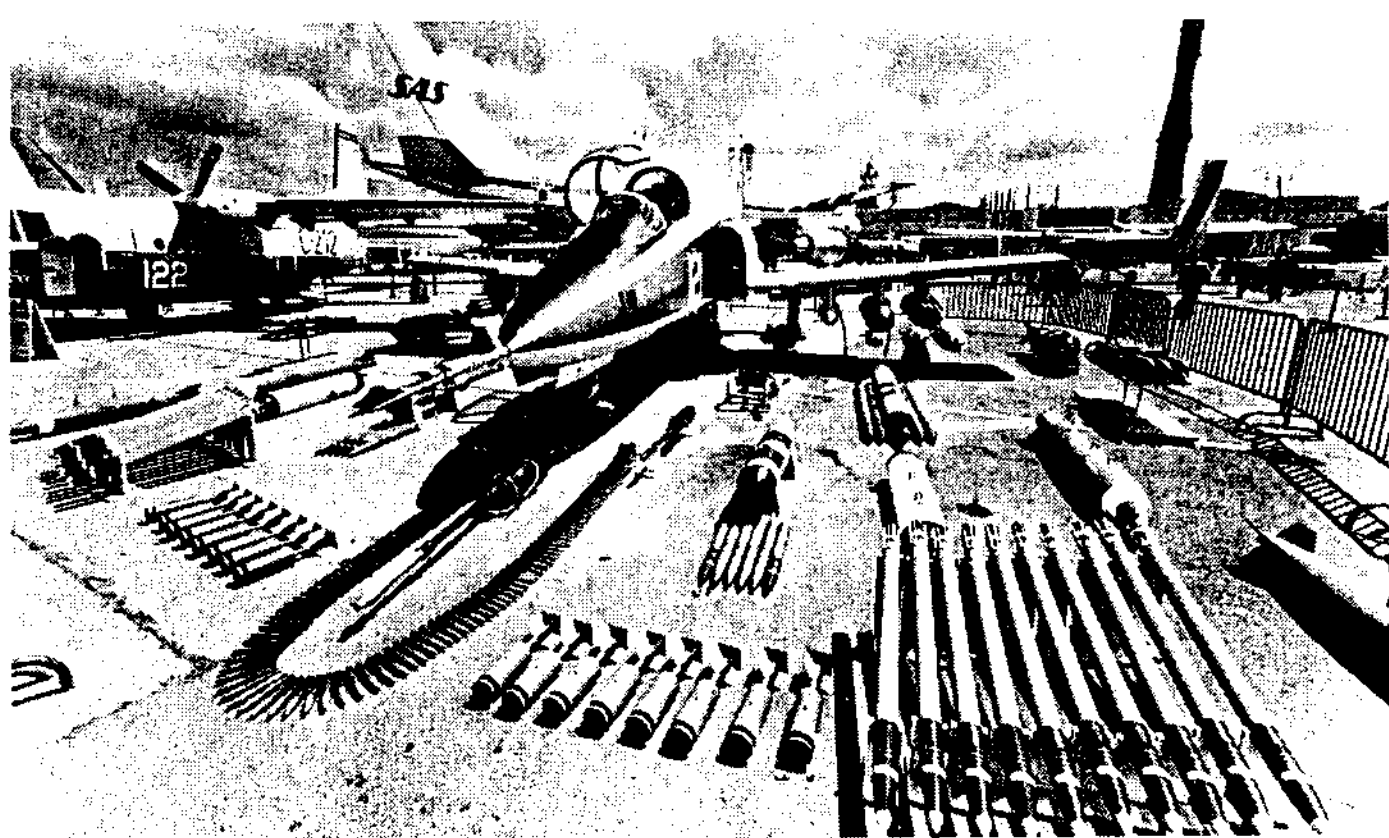
**O**N sait l'âpreté de la lutte pour emporter les marchés d'armements<sup>1</sup>. Elle est assez bien illustrée par l'évolution des ventes du tiers monde : décollage des ventes françaises à partir de 1977, stagnation de la Grande-Bretagne, croissance rapide de l'Italie, « frémissements » de la courbe de la RFA.

Les enjeux ne sont pas seulement commerciaux bien entendu : les gouvernements voient dans les exportations militaires un moyen politique pour peser sur les relations internationales<sup>2</sup> : c'est l'exemple de la fourniture des super-Etendards à l'Irak ou de la vente des Shahine à l'Arabie Saoudite<sup>3</sup>. Concurrence commerciale-politique pour fournir des hélicoptères

à l'Inde : 440 millions de dollars en jeu. En compétition, le Super Puma de la SNIAS et le W30 de Westland. Mme Thatcher s'en serait même mêlée. Côté français, Louis Mermaz est allé porter un « message d'amitié morale »...

Cette concurrence vers les acheteurs du tiers monde, avec tous les problèmes que cela comporte (belligérance, zones de tensions, régimes dictatoriaux) joue aussi en ce qui concerne les ventes aux Etats-Unis, même si les achats de ceux-ci aux pays européens sont limités.

En 1980, les huit principaux pays européens ont acheté 1,85 milliard de dollars de matériel militaire aux Etats-Unis, alors qu'eux-mêmes ne leur achetaient que 0,20 milliard de dollars<sup>4</sup> et que pour les ventes à l'intérieur de la



CEE, chaque pays cherchait, jusqu'à présent, à être le moins acheteur possible. Dans ces conditions, la coopération a bien souvent revêtu l'aspect non pas d'un projet, mais d'une solution « faute de pouvoir faire autrement », avec éventuellement l'arrière-pensée d'être « le plus malin » dans cette coopération, pour en tirer le bénéfice maximum.

---

### **Vous avez dit « coopération » ?**

---

Le nombre des matériels militaires produits en coopération n'est pas négligeable. Toutefois il faut souligner que les principales réalisations sont dans le secteur aéronautique (avions et hélicoptères) et missiles mais qu'elles sont fort modestes pour les autres matériels. Il faut remarquer également que ces coopérations sont bilatérales ou multilatérales mais jamais européennes. L'approche du problème ne pourrait être plus pragmatique : diversité des matériels, disparité des coopérants, variété des formes juridiques de cette

coopération, initiatives venant soit des gouvernements soit d'accords entre firmes, existence d'organismes spéciaux de coopération. Pour les missiles Milan, Hot, Roland, l'Agence exécutive est le Bureau de programme franco-allemand. Pour le Tornado, c'est la NAMMA. Mais on constate parfois l'absence de telles structures (hélicoptères gazelle, lynx, puma), ou des coopérations particulières : production sous licence et sous-traitance<sup>5</sup>. C'est sur la base de cette expérience multiforme que s'élaborent les actuels projets de coopération en matière d'armement.

En février 83 a été signé entre la France, la Grande-Bretagne et la RFA un accord intergouvernemental pour lancer les études d'un missile commun anti-char pour la décennie 1990, dans le cadre d'un GIE : EMDG (euromissile dynamic group) créé par l'Aérospatiale, MBB et B.Ac. Il s'agit ici de remplacer la série Milan, Hot et les Swingfire et Tow. Mais il n'y a pas de coopération en vue pour les missiles Sol Air courte portée : concurrence très vive entre « Crotale » (français), « Roland » (franco-allemand) « Rapier » (anglais) et lance-

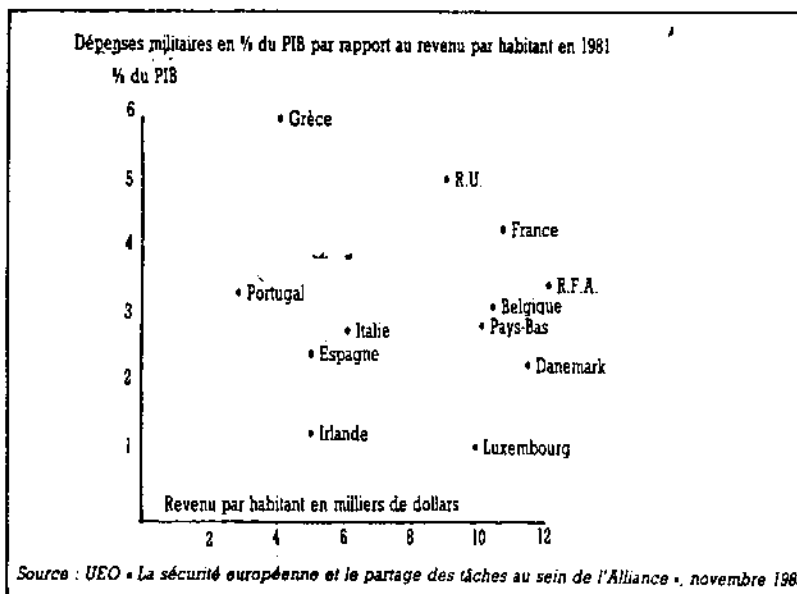
## VENTE D'ARMEMENT AUX PVD : TOUT LE MONDE S'Y MET

Exportation d'armements  
vers le tiers-monde  
en millions de dollars

	70 à 79	81
ETATS-UNIS	27 727	2 670
UNION SOV.	16 914	2 420
FRANCE	5 894	1 220
ROYAUME-UNI	3 044	226
ITALIE	1 868	383
TIERS-MONDE	1 805	385
ALLEMAGNE	1 444	283
CHINE	787	147
PAYS-BAS	515	59
SUEDE	196	18
ESPAGNE	110	—
SUISSE	55	25
BELGIQUE	5	—

Source : SIPRI  
Institut international  
de la recherche sur la paix.

# CEE, revue d'armes



1977	nombre de travailleurs employés			% prod. arm. dans les ind. de transformation	exportations d'armements	
	en millier	% main d'œuv. pop. active	% main d'œuv. industr.		en milliards de F	% export. totale
France	287	1,3	4,5	5,1	14,7	4,7
G. B.	462	2	7	6,2	6,8	2,5
R.F.A.	199	1	2,1	2,2	4	0,7
Italie	85	-	-	1,5	4,5	2

Les industries d'armements dans les pays de la CEE sont principalement en France, Grande-Bretagne et RFA. Mais les productions et exportations italiennes se sont développées ces dernières années : pour situer leur importance respective, Pierre Fabre cite les données suivantes (in *Demain la guerre ?* aux Editions Ouvrières - 1981)

ment d'un programme national (SATCP) par la France, ni pour les missiles anti-navires : le projet trinational ASSM (pour succéder aux Exocet et Harpoon) lancé en 1980 a été un échec.

En novembre 83 les ministres de la défense Français et Allemand ont signé une directive pour la construction en commun d'un hélicoptère de combat : MBB et Aérospatiale travailleront à réaliser cet hélico d'appui et de protection (HAP) prévu pour entrer en service à partir de 1991. Mais il a fallu du temps pour arriver à un accord sur la définition des caractéristiques de l'HAP.

De même si l'Espagne, la France, l'Italie, la RFA et la Grande-Bretagne ont signé en décembre 83 un accord d'avant-projet pour le futur avion de combat européen, toutes les difficultés ne sont pas résolues pour autant sur le « profil » de l'appareil. Le marché est d'importance (800 appareils pour les besoins nationaux), mais le compromis entre les Etats majors ne sera sans doute pas simple. Dassault a déjà exposé au salon du Bourget une maquette (grandeur nature) de l'ACX, en espérant bien qu'elle serve de « base » à la réalisation à venir.

D'autres projets encore sont lancés : hélicoptère de combat (EH 101) anglo-italien, mais l'échec de la réalisation d'un char de combat franco-allemand est suffisamment récent pour se garder de conclusions prématurées.

Peut-on au moins après ce voyage dans l'industrie de la guerre se risquer à dégager quelques lignes de force ?

---

### Eclairer la route... ou la miner ?

---

*« Il est du devoir de la France d'éclairer la route qui mène au loin. » (Charles Hernu)<sup>6</sup>*

L'évolution de la production d'armements dans la CEE montre-t-elle une voie d'avenir pour la communauté ou constitue-t-elle un facteur de désagrégation ? La première constatation qui s'impose c'est, dans ce secteur particulier, le caractère aigu de la confrontation avec les Etats-Unis et les contradictions qui surgissent des choix différents faits par les diplomaties européennes. Les Etats-Unis ne font pas de cadeaux dans

#### **FRANCE : MÈRE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS...**

Que l'armement pèse lourd dans l'économie française n'est pas une nouveauté. Qu'on en juge : 300 000 emplois (dont 90 000 à l'exportation), 40 % de la production exportés, représentant 5 % des ventes globales à l'étranger, 10 % des transferts d'armes mondiaux. La science elle-même se met au garde-à-vous : le budget de recherche de la Défense représentait en 1983 13,5 % de l'enveloppe militaire totale, et le quart de l'effort national (public et privé) de recherche-développement. L'effet d'entraînement est d'ailleurs considérable, car les deux tiers de cette recherche se fait en dehors des arsenaux, dans les secteurs nationalisés et privés.

#### **ITALIE : ALLEGRO...**

Diversification et développement : l'industrie italienne d'armements commence à occuper une place non négligeable dans les ventes de matériels militaires au tiers monde.

Elle peut être regroupée en trois grands blocs :

- le secteur public, le plus important, ou plus précisément l'ensemble des firmes dans lesquelles interviennent des capitaux d'Etat par l'intermédiaire des deux grands holdings : IRI et EFIM ainsi que la société de participation financière GEPI.
- le deuxième bloc c'est l'ensemble des entreprises qui dans le groupe FIAT produisent de l'armement.
- enfin un certain nombre de PME filiales d'entreprises soit italiennes (Aeronautica Macchi, Piaggio, Métér, SMA, Beretta, Elitronica) soit étrangères (Oerlikon, Marconi, CGE-FIAR).

ce domaine : le déséquilibre des échanges le montre, malgré les discours sur « *the two-way street* » (les échanges dans les deux sens). Les liens que la RFA entretient avec les Etats-Unis, les distances que la France a prises vis-à-vis de l'OTAN constituent un sujet explosif qui se cristallise à propos de l'idée d'une défense européenne. Cette idée a refait surface ces derniers mois. Mais du point de vue des industriels de la défense, on ne peut être à la fois atlantiste et européen. Cependant l'intérêt stratégique ne coïncide pas nécessairement avec l'intérêt industriel.

Il semble pourtant qu'on puisse dire que si, depuis vingt cinq ans, un certain nombre de coopérations se sont développées ce n'est pas par une volonté politique claire ni par souci de construire l'Europe, mais seulement par intérêt national bien compris.

Mais on en est actuellement à une coopération au coup par coup<sup>7</sup>. Est-il possible de passer à une politique de coopération, à supposer qu'elle soit souhaitable ? L'histoire passée et récente rend sceptique sur ce genre de perspectives. Quand, tour à tour, Pierre Mauroy et Charles Hernu soulignent l'intérêt de l'U.E.O.<sup>7</sup> les milieux Ouest-allemands subodorent là une tentative de se servir de l'U.E.O. contre l'OTAN, preuve que l'accord politique

### R.F.A. : LA TENTATION

La production d'armement est essentiellement privée. Elle a été longtemps limitée, d'autant que les fournitures américaines représentaient un montant important. Mais que ce soit dans l'aéronautique ou la mécanique les possibilités sont loin d'être négligeables et même si la demande de chars LEOPARD par l'Arabie Saoudite ou de sous-marins par le Chili ont entraîné des protestations très marquées, on peut quand même discerner une tendance nette à s'intéresser de plus en plus à ce secteur, à exporter en particulier du matériel à forte valeur rajoutée.

est loin d'être fait<sup>9</sup>. Faut-il alors cesser d'accorder trop d'importance aux déclarations d'interventions et s'occuper plutôt des « choses qui sont ce qu'elles sont » ?

L'évolution actuelle des armements va dans le sens d'une complexité toujours plus poussée, d'un renouvellement plus rapide, d'un coût plus élevé. Or, l'intérêt majeur de la coopération c'est de diviser les dépenses de recherche-développement (R.D.) et d'industrialisation<sup>7</sup>, pour abaisser le coût unitaire final.

Dans la mesure où la part de ces dépenses de R.D. et d'industrialisation augmente à l'heure actuelle plus vite que les coûts de production, il y a là un facteur qui favorise le développement de la coopération. Alors que se profilent toute une série d'armes nouvelles — munitions guidées avec précisions, munitions groupées d'avant-garde, systèmes avancés de missiles « *stand off* », explosifs « *air-carburant* », systèmes électroniques, utilisations du laser et des faisceaux de particules, incluant de plus en plus de technologie, cet inté-

### ROYAUME UNI : « CE QUI EST BON POUR VICKERS... »

« est bon pour la Grande-Bretagne... mais à 85 % seulement » corrige J. Critchley, député conservateur. La production d'armements est là aussi très dominée par les entreprises du secteur public. C'est vrai pour la production de matériel aéronautique, mais aussi pour la production d'armements terrestres et les chantiers navals : dans ces deux domaines existent l'équivalent des régies d'Etat et arsenaux français : ce sont les chantiers navals d'Etat et les manufactures royales (Royal Ordnance Factories) Nottingham. Celles-ci évoluent dans le sens d'un rapprochement des méthodes des secteurs privé, surtout que depuis 1974 elles ne sont plus financées sur des crédits budgétaires. Les sociétés nationalisées dans la période 1974 (construction navale et industrie aéronautique) ont une gestion moins dépendante de l'Etat (qui est représenté dans la propriété du capital par le ministre de la Défense).

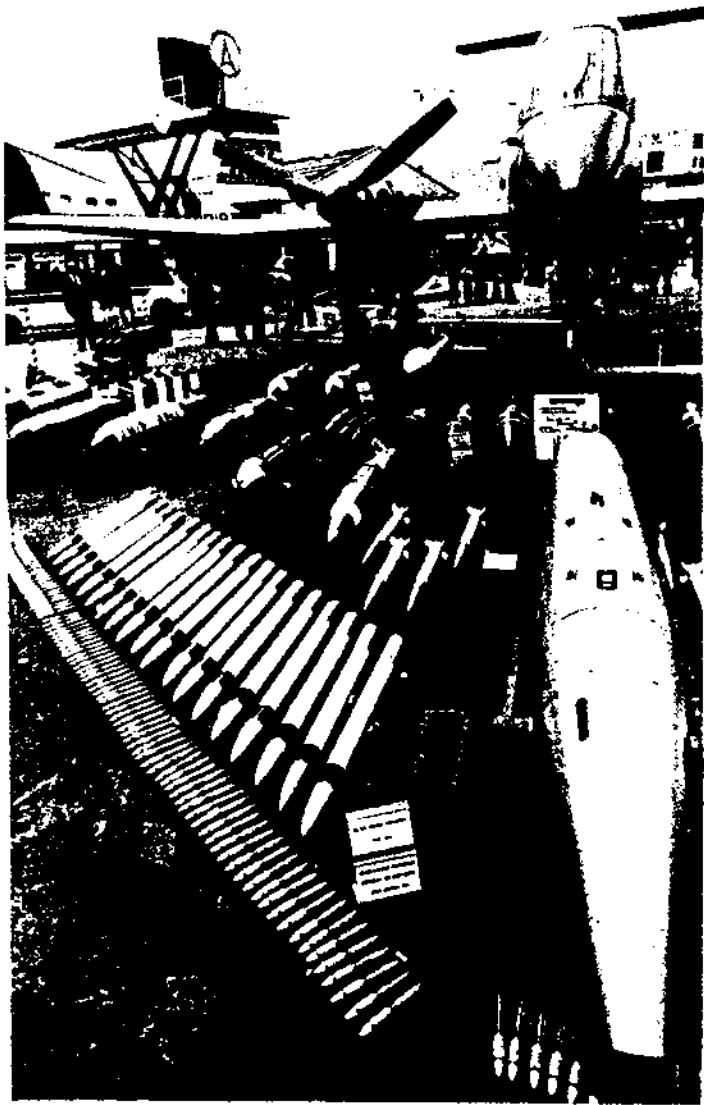
rêt mutuel à diviser les coûts va donc peser plus fort. Le développement des principaux complexes militaro-industriels européens nous paraît aller dans le sens de l'Europe.

Mais de quelle Europe s'agit-il alors ?  
Non plus du rêve d'une association à

part entière de 10 (ou 12) membres, ayant chacun voix au chapitre, qui abolirait les frontières, dépasserait les égoïsmes nationaux et définirait de nouveaux rapports avec les pays du Sud, mais d'un ensemble fondé sur la loi des plus forts, où les plus petits pays sont marginalisés quant au poids sur les décisions, et où la coopération entre les « grands » a comme intérêt à long terme d'asseoir, sans le dire une hiérarchie. La GB, la RFA, ou la France se verraient chacune assez bien dans le rôle de leader... et se résigne à ce que la compétition, non déclarée mais réelle, des industries militaires élimine peu à peu les challengers et désigne naturellement le plus fort.

L'Europe alors n'est plus une équipe... ou alors c'est une équipe de coureurs cyclistes avec « leaders » et « porteurs de bidons ». Dans ces conditions, la proposition d'une Communauté européenne de l'espace<sup>10</sup> est-elle autre chose que la récupération après coup dans une perspective communautaire d'une réalité beaucoup moins généreuse et utopique : à savoir que, en tout état de causes, les industries d'armements en Europe développeront l'utilisation de l'espace, que la CEE le veuille ou non.

Il est urgent de répéter que l'Europe qui se fait est différente..., très différente de l'Europe telle qu'on en parle. □



1. Voir « La gloire et le péril ». L'économie en question n° 25

2. Cf. Analyse Italienne du rapport du SIPRI dans *Politica Internazionale* (juin 1984, n° 1 — Nouvelle série) p. 97.

3. Voir *Tribune Internationale* n° 8 (9, rue Borromée 75015 Paris)

4. Rapport Wilkinson « La sécurité Européenne et le partage des tâches au sein de l'alliance » U.E.O. Doc. n° 959.

5. Sur tous ces aspects voir *UEO Colloque* « une politique européenne d'armements » *op. cit.*

6. *Défense nationale* — Décembre 1983.

7. Voir J.P. Pinatel « Economie des forces » *cahiers de la F.E.D.N.* n° 5

8. *Union de l'Europe occidentale*

9. Voir « Stratégique » 3<sup>e</sup> trimestre 1983 « l'Allemagne et ses différences ».

10. Cf. *le Monde* 9.02.84.